

Objet : Procès Verbal de la 1^{ère} réunion du Conseil d'Administration du 19 Février 2013

Le mardi 19 Février 2013, s'est tenue sous forme de téléconférence, la 1^{ère} réunion du Conseil d'Administration (CA) pour lancer l'association PMI France (Association pour le développement du métier de Chef de Projet).

Présents :

"Hervé Parmantier" <herve.parmantier@orange.fr>,
"Isabelle Levavasseur" <isabelle.levavasseur@orange.com>,
"Jean-Claude Dravet" <jeanclaude.dravet@gmail.com>,
"Jean-François Pasquini" <pasquinijf@gmail.com>,
"Ken Tomlinson" <ken.george.tomlinson@gmail.com>,
"Yves Cavarec" <yves.cavarec@isvalue.com>,
"Gery Schneider" <gery.schneider@pmi-fr.org>,

Absents excusés ayant délégué leur vote aux présents (mentionnés entre parenthèse):

"François Delignette" <fdelignette@fd-conseil.com>, (Yves Cavarec)
"Jean-Christophe Hamani" <JeanChristophe.HAMANI@huawei.com>, (Isabelle Levavasseur)
"Jean-Michel Groleau" <jmgroleau@googlemail.com>, (Jean-Claude Dravet)
"Mark E Gray" <mark@sigma-pm.com>, (Jean-Claude Dravet)
"Pierre Bufferne" <pierre.bufferne@gmail.com>, (Hervé Parmantier)

Objectifs de la réunion : Lancement de l'Association « PMI France Chapter »

- 1 - Constitution du Conseil d'Administration provisoire en attendant la désignation par l'Assemblée Générale ordinaire de 2014.
- 2 - Choix d'un président, trésorier, secrétaire provisoire en attendant la désignation par l'Assemblée Générale ordinaire de 2014.
- 3 - Finaliser la création de l'association (validation des statuts, procédure d'enregistrement à la préfecture, autres actions administratives)

Résultats de la réunion :

1 - Constitution du Conseil d'Administration :

- Les participants présents et représentés ont accepté et décidé de faire partie du Conseil d'Administration tout en conservant la possibilité d'accueillir d'autres membres volontaires qui se manifesteront et en fonction des besoins pour la période de lancement qui se terminera au moment de l'Assemblée Générale ordinaire prévue qui se tiendra en 2014.

- Le Conseil d'Administration s'engage à travailler en équipe soudée et à s'assister mutuellement pour assurer la bonne marche de l'association.

2 - Le Conseil d'administration a désigné à l'unanimité des participants et jusqu'à la prochaine Assemblée Générale:

- **Président** : Jean-Claude Dravet
- **Trésorière** : Isabelle Levavasseur
- **Secrétaire Général**: Ken Tomlinson
- **Les autres postes seront désignés ultérieurement**

3 – Finaliser la création de l'association PMI France-Sud

- **Approbation des statuts** : Une proposition de statuts a été revue et approuvée à l'unanimité des participants et représentés et sera transmise à la préfecture avec le dossier complet tel que recommandé par la préfecture.

- **Liste des documents à fournir à la Préfecture** :

- Sous-Préfecture de Paris à l'adresse suivante :

*Direction de la Police Générale
Sous-direction de la citoyenneté et des libertés publiques
4^e bureau section « Associations »
12 quai de Gesvres
75004 - PARIS*

- Le titre de l'association tel qu'il figure dans ses statuts : **PMI France Chapter**
- L'objet de l'association tel que les déclarants souhaitent le voir publié au Journal Officiel

La présente association a pour objet de promouvoir et faire connaître le métier du « Management de Projet », auprès des entreprises, des Ecoles, des Universités ou des organismes publics, de développer le PMI® et d'animer la communauté des Chefs de Projets.

La réalisation de cet objet s'appuie, par exemple, sur l'organisation d'évènements autour du métier de « Management de Projet » ou toute activité permettant de développer et faire connaître les meilleures pratiques en « Management de Projet »

- L'adresse du siège Social

*PMI France Chapter
c/o ABC Liv
48 rue Sarrette
75685 Paris cedex 14*

- Les noms, professions, domiciles, nationalités des personnes en charge de son administration

Président : Jean-Claude Dravet

Trésorière : Isabelle Levavasseur

Secrétaire Général: Ken Tomlinson

Détails dans formulaire CERFA de la Préfecture en document en pièce jointe au dossier

- Un exemplaire des statuts signés sous le dernier article par au moins deux personnes en charge de l'administration de l'association

Statuts approuvés par le Conseil d'Administration le 19 Février 2013 en pièce jointe au dossier.

- Une enveloppe timbrée, portant l'adresse personnelle du président ou celle du siège social de l'association
- Prochaine réunion du CA : le mardi 5 mars 2013 de 18h30 à 20h en téléconférence



Ken Tomlinson

Le secrétaire Général de l'Association PMI France